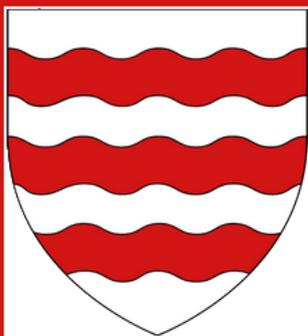


Le grand JOURNAL des petites infos



Edito

Chères Trimoustériennes et Chers Trimoustériens,

Nous arrivons à la fin de l'année 2023 qui a été riche en travaux.

Après avoir inauguré les travaux réalisés ces 4 dernières années le 23 septembre dernier (RD347 et Avenue de Thouars, locaux saisonniers, gymnase, locaux paramédicaux et parcours santé), je vous fais part des travaux pour lesquels nous avons d'ores et déjà entamés les démarches.

Nous terminerons l'année 2023 par la démolition de l'ancienne coopérative qui vient tout juste de débuter et qui se déroulera en 2 phases : désamiantage et ensuite déconstruction. En parallèle, nous avons commandé une étude de faisabilité auprès du cabinet URBAGO, le but étant de nous proposer différents scénarios d'aménagement et ainsi orienter nos choix.

Nous poursuivrons nos efforts en matière d'investissement en 2024, avec :

- Les travaux d'aménagement de la RD347 dans la traversée de Vaon.
- Le Moulin du Gué Sainte-Marie avec des travaux conséquents qui ont été commandés à l'entreprise Croix, spécialisée dans la restauration des moulins (réparation des ailes et mode de fonctionnement), et,
- L'évaluation de travaux par un architecte sur deux bâtiments pour réinstaller une boulangerie et des démarches sont en cours auprès de deux enseignes pour une épicerie.

Pour compléter l'offre sur notre commune, je vous rappelle que l'association La Maison Trimoustérienne vous propose le 1^{er} samedi de chaque mois un marché dont l'ambition est de promouvoir les artisans et créateurs dans un rayon de 30 km autour des Trois-Moutiers mais aussi organiser des manifestations et proposer un service d'intermédiaire entre les producteurs de produits frais et leurs clients, mais aussi des ateliers de création tous les mercredis après-midi. N'oubliez pas et venez nombreux.

Du côté sport, au gymnase, les activités se multiplient et se diversifient. L'association sportive du Bois aux Daims ouvre désormais ses activités aux personnes extérieures à Center Parcs afin de proposer à tous la possibilité d'adhérer à l'association et aux sports proposés comme le futsal et le tennis de table. A savoir que le futsal sera affilié à la FFF et sera inscrit dans un championnat et que l'affiliation à la FFTDT pour le tennis de table est en cours. D'autre part, le club de handball de Loudun a prévu d'organiser des matchs sur Les Trois-Moutiers, les premiers auront lieu le 13 janvier prochain après-midi et des initiations ont débuté sur le temps scolaire chaque mardi. De plus, Arnaud Delagouttière et Nicolas Guichon ont lancé un appel pour constituer des équipes de handball dont l'effectif à ce jour serait de 15 personnes. Si vous êtes intéressés, rendez-vous chaque lundi au gymnase de 19h à 21h. N'hésitez pas à vous déplacer avec vos enfants. Pour terminer, des démarches sont en cours auprès du comité départemental d'athlétisme 86.

Je vous donne rendez-vous le 5 janvier prochain à l'occasion des vœux qui se dérouleront à la salle cantonale à partir de 19 h 00 et je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Bonne lecture

Le Maire - Marie-Jeanne Bellamy



Manifestations 2024

5 janvier - Vœux du maire

13 janvier - Tournoi football filles et garçons - gymnase

25 janvier - Assemblée générale club de la Barouze - Foyer Gigot

2 février - Assemblée générale des Pompiers - CIS

2 février - Théâtre du Foyer des Jeunes - salle Cantonale 20h

3 février - Théâtre du Foyer des Jeunes - salle Cantonale 20h30

4 février - Théâtre du Foyer des Jeunes - salle Cantonale 14h

16 février - Concours de belote Club de la Barouze - salle Cantonale

9-10 mars - Concerts A KATVOIX - Foyer Gigot

13 mars - don du sang - salle des fêtes de St-Léger-de-Montbrillais 15h 19h

16 mars - repas du Foot - salle Cantonale 20h30

22 mars - Assemblée générale Comité de Fêtes - salle des Associations

23-24 mars - championnat de France de Force Athlétique (FSPA) - Force Center 86 - gymnase

30 mars - ouverture de la pêche - étang

31 mars - Soirée Tartiflette - Pompiers - salle Cantonale

18 avril - repas de la Marche - club de la Barouze - Foyer Gigot

1^{er} mai - Foire à la Tomate - UCAA - centre bourg

8 mai - Commémoration fête de la Victoire - Anciens combattants - place de l'Eglise

17 mai - Concours de belote - club de la Barouze - salle Cantonale

2 juin - randonnée Comté des fêtes - Etang

8-9 juin - Tournoi de sixte - club de foot - Stade

23 juin - Vide-greniers - club de foot - stade

28 juin - Assemblée générale club de foot - stade 19h

29 juin - Fête de l'école le Chat Perché

L'image du semestre



Bâtiments



Ex gendarmerie Primevères

Bâtiment à destination des travailleurs saisonniers. Logement : cinq chambres dont une à mobilité réduite. L'ensemble est loué à Center Parcs pour y loger son personnel.

Ex gendarmerie étang

Une chute de pierre sur le trottoir de la RD347 nous a alertés et par précaution nous avons demandé à l'entreprise locale CHEVALLIER de nettoyer la façade en enlevant tout l'enduit qui menaçait de tomber.

Moulin

La commune a demandé à l'entreprise CROIX du Maine et Loire, spécialisée dans la construction et l'entretien des moulins, de le remettre en état. Une réfection complète permettra le pivotement du toit en fonction du vent pour faire tourner les ailes, et dans le sens du vent en cas de tempête, façon girouette. Il sera adjoint à l'arbre principal un moteur électrique pour réguler le mouvement des ailes. La commune n'abandonne pas pour autant l'idée de refaire de la farine dans ce moulin, mais cela sera une prochaine étape qui nécessitera la réfection de toute la partie meunerie à l'intérieur du bâtiment.

Ancienne coopérative

L'entreprise JUSTEAU a été retenue pour la dépollution et la déconstruction du site, sauf le bâtiment de la gare qui sera conservé et restauré. Le cabinet d'urbanisme URBAGO accompagne la commune sur l'aménagement pour la réalisation de nouvelles constructions (accession à la propriété, location) sans empiéter sur les terres agricoles. Dans une volonté de mutualiser les espaces, des lieux de convivialité sont envisagés (jardins partagés...) et un cheminement piéton vers le bourg sera réalisé.

Bernard SONNEVILLE-COUBE

Marché couvert



Tous les mercredis après-midi et samedis matin, présence de Carène MEUNIER, Du Fil au Bois Créa, couturière.

Ateliers créatifs les mercredis après-midi de fin novembre et décembre (14h -16h), à partir de 7 ans.

Marché : le 1^{er} samedi du mois avec différents producteurs locaux (fruits et légumes, champignons, fromages, savons...).

Possibilité de commander des paniers garnis (légumes, champignons, fromages etc.) de produits locaux.

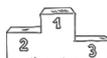
Cimetière



Nous travaillons sur une nouvelle manière d'entretenir notre cimetière, sans produits phytosanitaires.

Diverses options sont à l'étude pour faciliter le travail des agents communaux. Nous comptons aussi sur votre participation.

Le monde sportif



Force Center 86 : participation au championnat de France de Force athlétique (FSFA) les 23 et 24 mars 2024. En raison de cette compétition, le gymnase sera fermé du 20 au 25 mars inclus.

Tennis : Pour tout renseignement contactez Yannick PIERRE (06.31.78.40.37) ou Guillaume HUPON (06.15.88.90.39).

Gymnase : Activité multisport du foyer des jeunes, tous les samedis matin de 8h à 13 heures, à partir de 15 ans, l'adhésion est de 20€, la première séance est gratuite (tennis, badminton, volley, basket et hand). Contact 06.89.78.02.20.

Rappel Merci de respecter le planning du gymnase (ce dernier est affiché à l'entrée) et d'éteindre les lumières après chaque activité.

Football : Après une saison à 10 joueuses à faire seulement des entraînements et des matchs amicaux, notre équipe féminine sénior, s'est engagée en championnat à 8 et le club compte un effectif de 20 joueuses. Nous avons aussi 15 enfants de 6 à 10 ans et 35 seniors.

Voirie



Chantiers en cours : entreprise RTL

Aménagement de la route principale de la RD347 à Bernazay, la route de Verdigné à Bourdigal, réfection du fossé à Verdigné, une section de la venelle des Métayers, la route de Bateau.

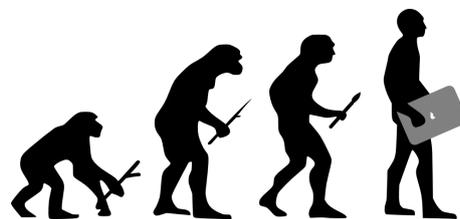
Purge de chaussée à La Patte d'Oie.

Réparations de chaussées des voies communales.

L'entreprise Justeau a réparé les anomalies de la voirie 2022.

Jean-Paul BELLAMY

Le blason des Trois-Moutiers



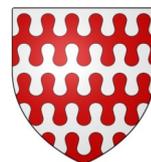
Quelques notions d'héraldique

L'héraldique est la discipline qui a pour objet la connaissance et l'étude des armoiries. Les dessins, appelés meubles, qui représentent un individu, une famille, ou une communauté, sont les armoiries. La forme de base qui les contient (losange, rectangle, triangle etc...) c'est l'écu. Le blason, c'est l'ensemble, c'est-à-dire l'écu armorié. En héraldique, les couleurs ont un nom spécifique et sont en nombre restreint. Chacune est le symbole d'une ou plusieurs qualités. Les plus utilisées sont :

- Azur, c'est à dire bleu, symbole de la royauté, de la majesté...
- Sinople, c'est à dire vert, symbole de l'espérance, de la liberté...
- Pourpre, c'est-à-dire diverses nuances de violet, symbole de la souveraineté, la dignité...
- Sable, c'est-à-dire noir, symbole de la modestie...
- Gueules, c'est-à-dire rouge, symbole du courage...
- Argent, symbole de la pureté
- Or, symbole de la sagesse, de la spiritualité...

Un préjugé, hérité de la Révolution, a laissé croire que les armoiries étaient l'apanage de la noblesse. Or, dès avant le Moyen Age, toute personne qui le désirait pouvait blasonner. Les paysans, les bourgeois, les villages, les villes, tout le monde pouvait arborer un blason. Le droit le permettait, la seule règle étant de ne pas usurper les armes d'autrui (avant la révolution, les deux tiers des armoiries existantes, n'appartenaient pas à des nobles).

En ce qui concerne les Trois-Moutiers, le blason que vous pouvez voir sur la première page de ce journal, n'est pas celui du village. C'est un logo, adopté il y a plusieurs années et qui s'est inspiré, en les simplifiant, des armoiries de la famille de Rochechouart. Cette famille eut une grande influence sur la vie de la région au XVIIème siècle, lorsque le marquis François II de Rochechouart, un des grands du royaume, fut contraint de quitter la cour de France et de revenir vivre en province dans son château de la Mothe Chandeniers. Il avait participé à la Fronde contre la régente Anne d'Autriche et son ministre, le cardinal Mazarin, pendant la minorité du roi Louis XIV. Durant son exil, les Trois-Moutiers furent le lieu de fêtes somptueuses où se retrouvaient les plus grandes familles de la noblesse française. Le blason de la famille de Rochechouart représentait trois vagues stylisées, très ondulées, avec cette devise explicative : « Avant que la mer fût au monde, Rochechouart portait les ondes ».



ANTE MARE UNDAE
AVANT QUE LA MER FUT AU MONDE,
ROCHECHOUART PORTAIT LES ONDES

Ce blason est dit fascé ondé et enté d'argent et de gueules.

Les armoiries des Trois-Moutiers sont différentes mais elles gardent les deux couleurs, argent et gueules. On y trouve 3 lions. En héraldique, le lion est une représentation courante, au point qu'un dicton attesté dès le XIIème siècle affirme : « Qui n'a pas d'armes, porte un lion ». Quand sur un blason il y a plusieurs lions, on dit que ce sont des lionceaux.



Ce blason est donc d'argent à 3 lionceaux de gueules

Les lionceaux sont représentés debout sur leurs pattes de derrière mais ils sont dits rampants, car ils semblent gravir une rampe. Ils font évidemment référence aux trois monastères aujourd'hui disparus. Ce sont des animaux qui représentent le courage et la force, mais ils font aussi partie du symbolisme religieux juif et chrétien. Selon la tradition juïque, le lion est le symbole de la tribu de Juda, à laquelle appartenait Jésus par son ancêtre le roi David. Un lion était gravé sur le trône de Salomon et c'était un des sujets récurrents dans les décors des synagogues. D'autre part, dans la religion chrétienne, il représente Saint Marc l'Évangéliste, d'après le texte de l'Apocalypse. Le lion est donc ici le symbole de la force de la parole sainte.

Il est à noter que la couleur gueules est encore aujourd'hui la couleur de la commune des Trois-Moutiers. Vous pouvez le constater sur les huisseries des bâtiments publics.

Sylvie RAMEIX

Bibliographie : « archives départementales de Poitiers »

Appel : Nous sommes à la recherche de tous documents anciens (photos, textes...) concernant la commune des Trois-Moutiers. Merci pour votre participation !

Bibliothèque



La bibliothèque a été réorganisée afin de mieux vous accueillir, de nouveaux romans vous attendent : les prix Renaudot, etc...

Les animations se poursuivront en 2024, vous serez informés par des flyers et des affiches.

Nous comptons sur votre présence pour continuer à faire vivre ce lieu. Merci aux nouveaux lecteurs qui se sont inscrits cette année !

Les permanences : mercredi 14h30 à 17h30
- vendredi 16h à 18 h - samedi 10h à 12h.

Toutes les personnes souhaitant s'investir pour des animations, ateliers... seront les bienvenues, pour cela vous devez vous inscrire à la bibliothèque les jours d'ouverture ou en mairie.

Eaux de Vienne



Bientôt une agence en ligne.

Notre agence en ligne doit voir le jour en ce début d'année 2024.

L'objectif ? Faciliter les démarches des abonnés grâce à de nouvelles fonctionnalités, accessibles 24 heures sur 24, sur votre ordinateur, votre smartphone, ou encore votre tablette.

En quelques clics, il vous sera possible de souscrire ou résilier votre abonnement, saisir l'index de votre compteur, souscrire à la mensualisation ou actualiser vos coordonnées bancaires. Vous aurez également accès à des informations et des conseils pour votre consommation d'eau.

Pour information, vous pouvez déjà payer votre facture en ligne sur www.payfip.gouv.fr

Ateliers numériques



Valérie LESOEUR, Conseillère Numérique, vous accompagne gratuitement dans la volonté de devenir autonome dans vos usages du numérique au quotidien, un vendredi matin par mois à la mairie des Trois-Moutiers.

Inscription en mairie : mairie@3-moutiers.fr
ou vlesoeur@departement86.fr

Incivilités / Civisme



Nous constatons des incivilités :

- Décharges sauvages sur notre territoire.
- Dépôt de tontes dans les fossés.
- Non-respect du stationnement, des plantations.
- Nos chers amis à 4 pattes qui laissent derrière eux des traces... **TROTTOIR n'est pas CROTTOIR**

- Il est strictement interdit de se garer sur les trottoirs ! De nombreux parkings sont à votre disposition.

Trottoir = piétons, personnes à mobilité réduite et poussettes.

De plus, c'est le moment de remettre vos extérieurs en forme ! Il est temps de désherber le trottoir le long de votre propriété ou le pied de mur. **C'est, en effet, à chaque occupant d'en prendre soin.** L'effet sera bénéfique pour l'ensemble des habitants, un village aux rues désherbées et fleuries est plus agréable. N'hésitez pas à faire participer vos enfants ou petits-enfants.

A vos binettes et gants de jardinage !



Respecter les usagers et les travaux d'aménagement n'est que du bon sens civique.

Solidarité voisins



- De nombreux cambriolages ont eu lieu sur le territoire de la commune, nous vous demandons d'être vigilants et comptons sur vous pour informer la gendarmerie de tout ce qui vous semble suspect, anormal, dérangent...

- Les risques de développement du frelon asiatique sont importants, et peuvent avoir un impact sur la biodiversité, l'apiculture, la santé.... Il faut agir vite afin de limiter le développement des nids. Vous avez un site sur Mignaloux-Beauvoir pour les interventions 05.49.62.98.40 / 06.79.73.80.58
FREDON NOUVELLE-AQUITAINE

Actualité de la commune



- Le site internet :
<https://3-moutiers.fr>

- La page Facebook :
<https://www.facebook.com/LES3MOUTIERS/>

- L'application **Intramuros**,
en téléchargeant l'application gratuite.

